



Exercice fiscal 2025

Rapport annuel de l'Unité éthique et conformité



Table des matières

Avant-propos 3

À propos de l'Unité éthique et conformité 4

L'exercice fiscal 2025 en chiffres..... 5

Activités du programme d'éthique et de conformité 6

 Prévention de la fraude 6

 Politiques, conseils et orientations 6

 Apprentissage et communications 7

Enquêtes..... 7

 Amélioration des délais de clôture des dossiers, des résultats et des processus de déclaration 9

 Mesures de gestion convenues : aider l'organisation à atténuer les risques et à y répondre..... 9

 Point sur la situation relative à la sauvegarde 10

 Augmentation des pertes financières 10

Perspectives pour l'exercice fiscal 2026..... 11



Avant-propos

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire le rapport annuel 2025 de l'Unité éthique et conformité. Ce rapport dresse le bilan du travail accompli par notre équipe, notamment en ce qui a trait aux enquêtes, à la formation et à la communication, ainsi qu'à la réduction du risque de fraude. Les résultats obtenus au cours de l'exercice fiscal 2025 sont le fruit de nos efforts, mais aussi du travail collectif de nombreux collaborateurs et collaboratrices de l'IRC, tant au sein de la haute direction qu'au niveau du personnel à l'échelle mondiale. Ces résultats sont révélateurs du courage dont ont fait preuve nos clients et clientes, nos collègues et de nombreux autres tiers en exprimant leurs préoccupations et en faisant valoir leur point de vue sur des questions importantes.

Cette année, comme plusieurs autres organisations humanitaires, l'IRC a dû faire face à une perte significative de financements, à des changements dans ses programmes et à des départs de personnel. L'organisation a travaillé sans relâche pour minimiser l'impact sur nos clients et clientes. Certains collègues ont été amenés à prendre des décisions difficiles avec compassion et détermination. Les collaborateurs et collaboratrices qui ont perdu leur emploi, dont quatre collègues de l'ECU, ont fait preuve de dignité et de professionnalisme. Malgré cela, l'IRC a tracé une nouvelle voie pour l'avenir.

En période de changement, certaines personnes se distinguent par leur exemplarité, tandis que d'autres cherchent à exploiter la situation pour leur propre bénéfice. Je tiens à féliciter les membres du personnel et toutes celles et ceux qui ont signalé des actes répréhensibles. J'espère qu'en répondant à ces allégations, nous avons su mettre en lumière l'une de nos valeurs fondamentales : la responsabilité. J'espère que notre travail collectif axé sur les enquêtes, la formation et la communication, la prévention de la fraude et la gestion du risque lié à la conformité, aura contribué à défendre cette valeur, ainsi que nos autres valeurs, à savoir le service, l'égalité et, par-dessus tout, l'intégrité.

Cordialement,



Katrina Campbell

Directrice de l'éthique et de la conformité

À propos de l'Unité éthique et conformité

L'Unité éthique et conformité (Ethics and Compliance Unit, ECU) de l'International Rescue Committee, travaille en collaboration avec les dirigeants et dirigeantes, les membres du personnel, les donateurs, les clients et clientes de l'IRC et avec d'autres tiers pour promouvoir et mettre en place un programme global d'éthique et de conformité pour l'IRC.

Le mandat de l'ECU consiste à s'assurer que l'IRC et ses partenaires s'attachent en priorité à maintenir, promouvoir et mettre en œuvre un programme d'éthique et de conformité. Pour ce faire, nous mettons l'accent sur la prévention, la détection, l'investigation et la dissuasion des violations potentielles en ce qui concerne les éléments suivants :

- ▶ *l'IRC Way : nos normes de conduite professionnelle (The IRC Way)* ;
- ▶ les lois ou réglementations applicables ; et
- ▶ tout manquement important aux obligations découlant de contrats, de subventions ou d'accords.

L'ECU soutient directement la capacité de l'IRC à répondre aux besoins de ses clients et clientes et à satisfaire les exigences des donateurs, en tant que gardiens de confiance de leurs ressources.

L'ECU a pour mission de :

- ▶ S'assurer que l'IRC incorpore une culture d'éthique, d'intégrité et de conformité dans ses pratiques opérationnelles à tous les niveaux de l'IRC et dans le respect de *l'IRC Way*, de nos valeurs, de nos politiques, et des législations et réglementations nationales.
- ▶ Fournir des conseils sur les questions d'éthique et de conformité et une expertise en la matière.
- ▶ Encourager l'application de *l'IRC Way* et former le personnel à *l'IRC Way* et aux politiques connexes.
- ▶ Favoriser la gestion du risque en matière de conformité par le biais du leadership du Groupe de travail sur la conformité.
- ▶ Intégrer les activités et stratégies de prévention de la fraude et de la corruption au sein de l'IRC.
- ▶ Développer et mettre en œuvre des programmes de formation et de communication afin de sensibiliser sur les questions d'intégrité, de prévenir les éventuelles mauvaises conduites et de partager les enseignements tirés à travers l'IRC.
- ▶ Gérer la ligne téléphonique de signalement de l'IRC et réaliser des enquêtes sur les violations potentielles de *l'IRC Way* et des politiques, lois ou règlements, et sur les manquements matériels aux obligations en vertu des accords.
- ▶ Collaborer étroitement avec les bureaux ainsi qu'avec les dirigeants et dirigeantes de l'IRC pour mettre en place des mesures correctives suite aux résultats des enquêtes.

L'ECU est une unité indépendante dirigée par le directeur ou la directrice de l'éthique et de la conformité (Chief Ethics and Compliance Officer, CECO). La personne occupant le poste de CECO relève fonctionnellement de la direction juridique et doit rendre compte au président de l'IRC et à la personne présidant le Comité d'audit américain de l'IRC.





4 politiques et lignes directrices mises à jour publiées



634 signalements reçus au total (allégations et demandes de renseignements)



1 086 personnes ont participé à des séances de sensibilisation ECU



43 % des allégations ayant fait l'objet d'une enquête étaient fondées



10 % d'amélioration concernant les délais de clôture des enquêtes hautement prioritaires



22 % des enquêtes concernaient des partenaires de l'IRC

Activités du programme d'éthique et de conformité

Prévention de la fraude

Le programme de lutte contre la fraude et la corruption de l'IRC cible la prévention, la détection, la réparation et la gestion des risques. L'ECU travaille en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel de l'IRC au travers d'initiatives ciblées et propose aussi des conseils et des orientations. Au cours de l'exercice fiscal 2025, l'ECU a collaboré avec des partenaires pour diriger plusieurs projets dont certains sont résumés ci-dessous.

Le nouveau directeur de la lutte contre la fraude et la corruption de l'ECU a poursuivi les travaux entrepris dans le but d'améliorer le programme mondial de lutte contre la fraude et la corruption de l'IRC. Le directeur apporte un leadership pratique axé sur la prévention de la fraude et favorise une collaboration étroite entre les différents départements afin de garantir une application uniforme des mesures de lutte contre la fraude et la corruption au sein de l'IRC.

Au cours de l'exercice fiscal 2025, l'ECU a collaboré avec le département Finances dans le but d'élaborer des conseils techniques visant à renforcer la gestion des risques de fraude et de corruption dans le cadre du programme d'aide financière du département Réinstallation, asile et intégration (Resettlement, Asylum and Integration, RAI). Les efforts ont porté sur le renforcement des mesures d'identification et de contrôle des risques pour protéger les mécanismes de fourniture de l'aide financière et garantir la responsabilisation relativement au ciblage des bénéficiaires et à la distribution des fonds.

L'ECU a continué à diriger la communauté de pratique pour les coordinateurs et coordinatrices de la conformité des programmes pays de Réponse aux crises, de redressement et de développement (Crisis Response, Recovery and Development, CRRD). Le groupe a établi les meilleures pratiques, partagé les enseignements tirés et mis au point des approches novatrices en matière d'atténuation des risques et de prévention de la fraude et de la corruption, pour ainsi favoriser une culture de la responsabilisation plus forte au sein de l'organisation.

En outre, l'ECU a lancé le développement d'outils adaptés afin de faciliter les évaluations systématiques des risques liés à la fraude et aux contrôles internes au sein de l'IRC. Grâce à ces outils, les équipes pourront identifier, évaluer et atténuer de manière proactive les risques potentiels associés aux contextes de programmation et opérationnels.

Politiques, conseils et orientations

Durant l'exercice fiscal 2025, l'ECU a progressé dans la mise en œuvre et la révision des politiques et procédures pertinentes. Parmi les réalisations, notons la mise en place d'une **Politique sur les conflits d'intérêts** actualisée et d'une campagne de communication destinée à sensibiliser le personnel sur les méthodes permettant d'identifier, de signaler et de gérer ces conflits. Les conflits d'intérêts impliquent généralement des activités ou des intérêts qui servent les intérêts d'un membre du personnel, mais qui peuvent s'opposer à ceux de l'IRC. Dans le cadre de cette campagne, l'ECU a publié un article sur son blog intranet, diffusé une vidéo et créé une boîte mail conflictofinterest@rescue.org dédiée aux demandes de conseils et à la documentation des résolutions.

L'ECU a également informé le personnel et la direction des conflits d'intérêts potentiels, comme ceux qui peuvent par exemple être liés à la perception d'honoraires, à la participation à des comités consultatifs et aux décisions programmatiques. L'ECU a aussi contribué à la mise à jour des formulaires de signalement des conflits d'intérêts que le personnel de la Chaîne logistique globale doit remplir chaque année.

En outre, au cours de l'exercice fiscal 2025, l'ECU a publié une **Politique globale de signalement** qui a remplacé les Lignes directrices relatives aux signalements à l'échelle mondiale. Cette Politique énonce l'obligation pour toutes les personnes de l'IRC de signaler tout acte répréhensible présumé, en donnant des instructions détaillées sur la manière de signaler les différents actes répréhensibles. Compte tenu de l'importance d'adopter une approche centrée sur les victimes/survivants et survivantes dans le cadre de ces signalements et enquêtes, une section dédiée au signalement des préjudices liés à la sauvegarde a été incluse.

L'ECU a également mis à jour ses **Directives applicables aux investigations** qui résument le processus d'enquête de l'ECU. Ces Directives ont été conçues pour garantir la transparence dans la manière dont l'ECU mène ses enquêtes et sont accessibles en interne aux personnes de l'IRC.

Enfin, l'ECU a collaboré avec d'autres collègues au sein de l'IRC pour mettre à jour et traduire ***l'IRC Way : nos normes de conduite professionnelle***. Ce document sert de code de conduite de l'IRC et a été publié en 18 langues au cours du premier trimestre de l'exercice financier 2026. Il met l'accent sur nos valeurs fondamentales, réitère notre engagement envers notre mission et fournit des exemples et des scénarios actualisés pour mettre en évidence les enjeux importants liés à l'éthique et la conformité.

Apprentissage et communications

Dans la mesure où il est essentiel de faire connaître les politiques clés et de véhiculer les informations relatives à l'éthique et à la conformité, le développement et la mise en œuvre de programmes de formation et de communications destinés au personnel font partie intégrante du travail de l'ECU. Chaque année, l'ECU est chargée d'élaborer et d'assurer la formation annuelle sur le code de conduite IRC Way. Toutefois, en raison des difficultés inédites auxquelles l'IRC et le secteur humanitaire ont été confrontés tout au long de l'exercice fiscal 2025, l'ECU a décidé de suspendre la formation annuelle sur le code de conduite IRC Way et d'utiliser ce temps pour repenser et remanier la formation pour les prochains exercices financiers. Toutefois, au cours de l'exercice fiscal 2025, tous les *nouveaux* membres du personnel de l'IRC ont suivi une formation sur le code de conduite dans le cadre de leur intégration. En outre, la formation de l'année précédente est restée accessible en ligne pour les membres du personnel qui avaient besoin d'une remise à niveau.

1 086 membres du personnel, consultants et partenaires de l'IRC ont également participé à 32 séances de sensibilisation organisées par l'ECU. Au cours de ces séances, divers sujets ont été abordés, tels que l'éthique et la conformité, la sauvegarde et la procédure de signalement des actes répréhensibles.

Enquêtes

L'ECU sert de point central pour la réception et la gestion des signalements d'allégations de mauvaise conduite, excepté lorsqu'il s'agit d'inconduite au sein du personnel. Cela inclut toute infraction majeure à l'éthique et aux politiques commise par des entités internes et externes. L'ECU enquête sur les violations de *l'IRC Way* et des politiques connexes de l'IRC, en accordant une attention particulière aux questions considérées comme « sérieuses ». Il s'agit notamment d'allégations concernant l'un des éléments suivants :

- ▶ l'abus, l'exploitation ou le harcèlement de clients et clientes ou de tiers affiliés à l'IRC, y compris l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (Sexual exploitation, abuse and harassment, SEAH) ;
- ▶ les menaces à l'intégrité fiscale, notamment la fraude, la corruption, les pots-de-vin et la collusion ;
- ▶ les conflits d'intérêts ;
- ▶ les délits commis par l'IRC, son personnel, ses consultants, ses sous-traitants, ses représentants ou ses partenaires contractuels ;
- ▶ les violations réglementaires flagrantes, répétées, délibérées ou importantes ; ou
- ▶ toute situation susceptible de nuire considérablement à la réputation de l'IRC.

L'ECU est habilitée à enquêter sur des faits concernant non seulement le personnel de l'IRC, mais aussi ses partenaires, sous-traitants, fournisseurs, consultants, et toute personne ou entité avec laquelle l'IRC collabore, conclut des contrats ou fait des affaires. L'ECU a le pouvoir d'examiner toute allégation concernant l'ensemble des opérations de l'IRC.

L'ECU travaille en collaboration avec le Service des relations avec le personnel (Global Employee Relations Unit, GER) du département Personnes et culture (People and Culture, P&C). Le service GER supervise les enquêtes portant sur les relations avec le personnel, y compris les allégations liées à la sauvegarde impliquant uniquement le personnel (les enquêtes réalisées par le service GER ne sont donc pas incluses dans le présent rapport).

Dans la mesure du possible, l'ECU travaille également en partenariat avec les coordinateurs et coordinatrices de la conformité des programmes pays CRRD pour mener des enquêtes sur des allégations d'atteinte à

l'intégrité fiscale de faible valeur et des allégations d'exploitation économique liées à la sauvegarde dans leurs pays respectifs. Les informations sur ces enquêtes sont fournies dans le présent rapport. Les coordinateurs et coordinatrices de la conformité jouent un rôle important en assurant la bonne conduite des enquêtes dans le respect des normes, pratiques et cultures locales.

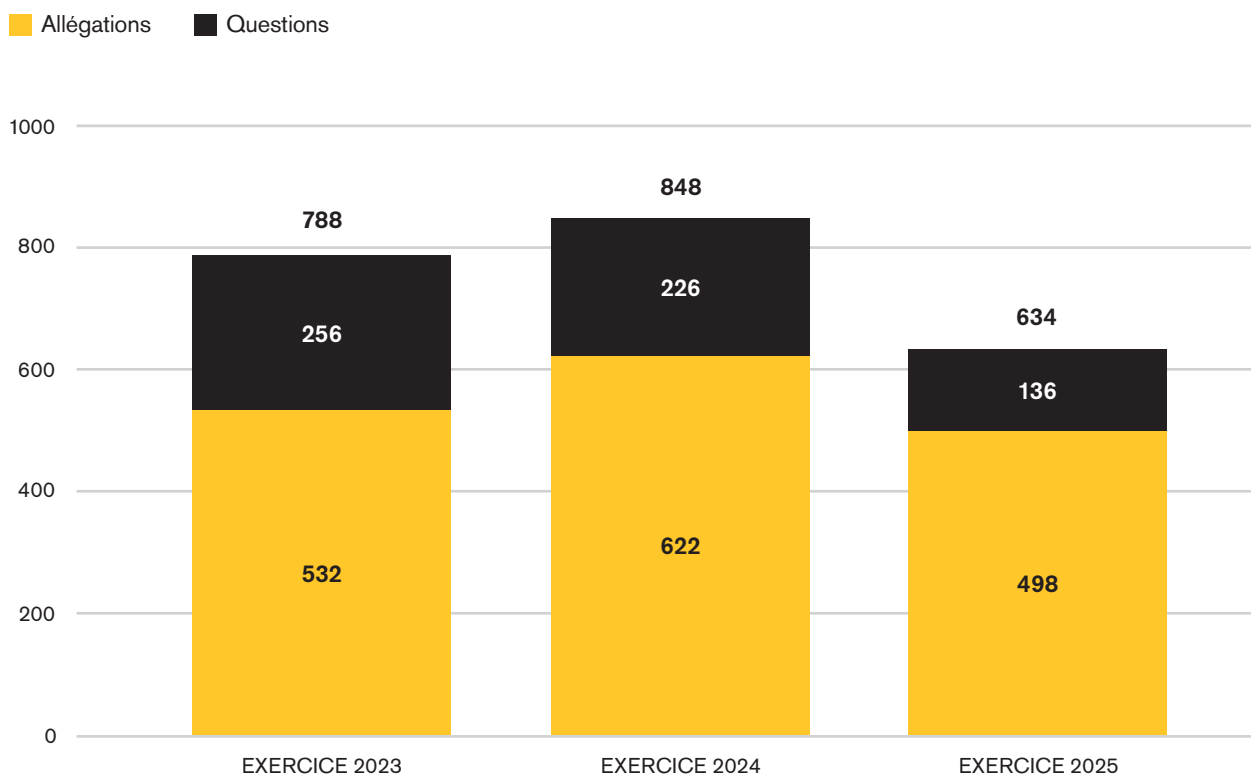
Au cours de l'exercice fiscal 2025, l'IRC a continué à promouvoir une culture visant à encourager les personnes à s'exprimer. L'ECU a reçu 634 signalements (dont 498 allégations d'actes répréhensibles et 136 demandes de renseignements sur la programmation et d'autres questions). Ces 498 allégations représentent une baisse de 25 % par rapport à l'exercice fiscal 2024. Compte tenu des réductions de personnel au sein de l'IRC au cours de l'exercice fiscal 2025, cette baisse était attendue. Environ la moitié (319) du total des signalements reçus par l'ECU ont donné lieu à des enquêtes officielles.

La plupart des actes répréhensibles continuent d'être signalés par des membres du personnel (78 %). Parmi toutes les allégations reçues, 74 % ont été transmises par courrier électronique à l'adresse Integrity@rescue.org, contre 68 % pour l'exercice fiscal 2024. Grâce à une culture forte qui encourage les personnes à s'exprimer, l'IRC a pu intervenir rapidement pour enrayer les actes répréhensibles et empêcher qu'ils ne nuisent à ses activités et à sa réputation.

L'ECU a clôturé 414 enquêtes et a terminé l'exercice avec 228 dossiers en cours. Il est à noter que seulement 15 % des dossiers en cours dataient de plus d'un an, ce qui représente une nette amélioration par rapport à l'année 2024 où 27 % des dossiers étaient toujours en cours à la fin de l'exercice fiscal. On constate donc une plus grande efficacité dans la résolution des dossiers. L'ECU a clôturé la quasi-totalité des dossiers qui dataient de plus d'un an au début de l'exercice fiscal 2025.

Les dossiers de Catégorie 1 correspondent aux enquêtes hautement prioritaires de l'ECU, comme par exemple les dossiers d'inconduite sexuelle présentant un risque élevé, les dossiers liés à l'intégrité financière impliquant des sommes élevées et les menaces graves pour la sûreté et la sécurité. Les dossiers de Catégorie 1 ont diminué de 20 % au cours de l'exercice fiscal 2025, passant de 79 dossiers au cours de l'exercice fiscal 2024 à 63 dossiers.

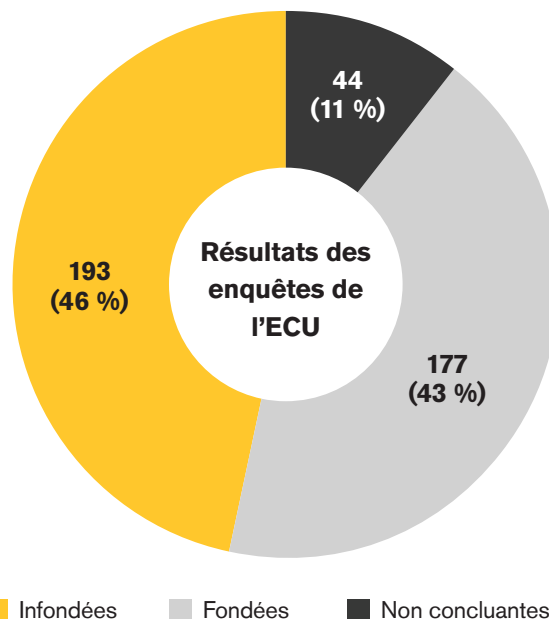
Nouveaux signalements reçus par l'ECU



La plupart des pertes financières liées aux cas de fraude avérés au cours de l'exercice fiscal 2025 sont essentiellement attribuables à un petit nombre de dossiers. Après confirmation de pertes importantes à la suite d'une enquête de l'ECU, l'ECU a collaboré avec les unités commerciales et opérationnelles afin de renforcer les contrôles internes et d'atténuer le risque de récidive.

Amélioration des délais de clôture des dossiers, des résultats et des processus de déclaration

Dans l'ensemble, la durée moyenne de clôture des dossiers dans le cadre d'enquêtes (entre la réception de l'allégation et la création du rapport) a diminué de 127 jours pour atteindre 330 jours. Pour les dossiers de Catégorie 1 considérés comme hautement prioritaires, l'ECU poursuit ses efforts pour accélérer ses taux de clôture, qui sont désormais en moyenne de 254 jours, ce qui représente une amélioration de 10 % par rapport à l'exercice fiscal 2024.



Parmi les enquêtes clôturées au cours de l'exercice fiscal 2025, 43 % concernaient des allégations fondées en totalité ou en partie. Il s'agit là d'un point positif qui atteste du haut niveau de qualité et d'exhaustivité des rapports.

Mesures de gestion convenues : aider l'organisation à atténuer les risques et à y répondre

Au cours de l'exercice fiscal 2025, les enquêtes de l'ECU ont abouti à 596 mesures de gestion convenues (Agreed Management Actions, AMA).

Les AMA sont des mesures correctives que la direction s'engage à mettre en œuvre suite aux résultats des enquêtes. Elles constituent un maillon important permettant d'établir un lien entre l'identification de problèmes et la mise en place d'améliorations organisationnelles significatives. Chaque AMA comprend des mesures spécifiques qui tiennent compte des problèmes identifiés, des personnes concernées, des délais de réalisation et des résultats escomptés, tels que la révision des politiques, le renforcement des contrôles internes, la formation du personnel, l'optimisation des procédures de documentation ou l'amélioration des systèmes.

L'objectif des AMA est de renforcer les contrôles organisationnels, de traduire les résultats en enseignements tirés et en opportunités d'apprentissage institutionnel, et de faire preuve de réactivité envers les donateurs, les organismes de supervision et les bénéficiaires en démontrant que les problèmes identifiés font l'objet de mesures concrètes.





Les AMA contribuent à éviter les récidives en s'attaquant aux causes profondes des problèmes plutôt que de se limiter à les documenter et en favorisant la responsabilisation grâce à des engagements mesurables. Ces engagements feront l'objet d'un suivi trimestriel à partir de l'exercice fiscal 2026, ce qui permettra d'assurer que la direction du programme ou la direction opérationnelle prennent la responsabilité de la gestion des mesures correctives.

Point sur la situation relative à la sauvegarde

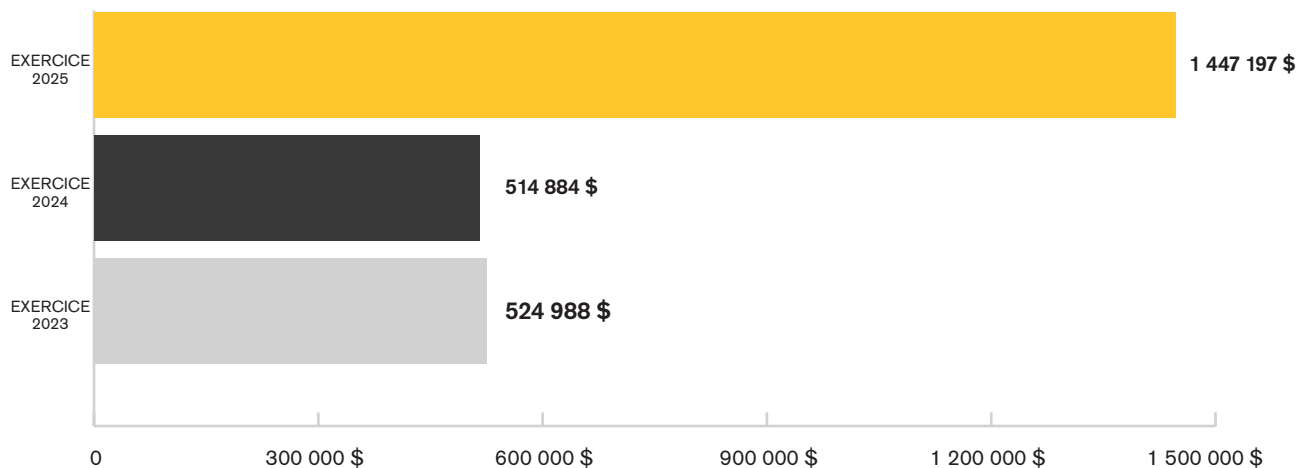
L'ECU a supervisé 240 dossiers relevant de la sauvegarde au cours de l'exercice fiscal 2025 (soit 17 % de moins qu'au cours de l'exercice fiscal 2024). L'ECU a ouvert 138 nouvelles enquêtes portant sur la sauvegarde au cours de l'exercice fiscal 2025. Les autres dossiers étaient des reports de l'exercice fiscal 2024. Au niveau du portefeuille, les problèmes liés à l'exploitation économique représentaient la part la plus importante (62 %), suivis par les dossiers SEAH (37 %). Pour tous les dossiers SEAH, l'IRC a proposé des services d'assistance, notamment un soutien psychosocial.

La durée moyenne de clôture des dossiers de sauvegarde de Catégorie 1 s'établissait à 225 jours, ce qui représente une amélioration par rapport à l'exercice fiscal 2024. Parmi les dossiers clôturés, 42 % étaient fondés.

Augmentation des pertes financières

Les fautes financières continuaient de représenter un risque persistant. Au cours de cette période, le montant total des pertes confirmées se chiffrait à 1,45 million de dollars et concernait 50 dossiers. Bien que le nombre total de dossiers ait diminué au cours de l'exercice fiscal 2025, les pertes financières ont augmenté de 181 % par rapport à l'exercice précédent, à cause principalement d'un petit nombre de dossiers impliquant des pertes importantes liées à la fraude. Une partie de ces pertes découvertes et signalées au cours de l'exercice fiscal 2025 concernaient des exercices antérieurs.

Pertes financières pour les exercices 2023-2025



Perspectives pour l'exercice fiscal 2026

Au cours de l'exercice fiscal 2026, l'ECU s'engage à continuer à préserver l'intégrité et les ressources de l'IRC grâce à des pratiques rigoureuses en matière d'éthique et de conformité. L'ECU collaborera avec les dirigeants et dirigeantes de l'IRC afin d'assurer la mise en œuvre des mesures de gestion convenues à la suite des enquêtes. L'ECU poursuivra ses efforts en vue d'accélérer et de renforcer les procédures d'enquête. Nous travaillerons en collaboration avec les services opérationnels et de supervision afin d'identifier et d'évaluer les risques de non-conformité, et de proposer des solutions. Nous continuerons également à mettre à jour les politiques obsolètes pour qu'elles soient en phase avec les enjeux actuels et les exigences réglementaires en vigueur.

Tous ces efforts permettront d'orienter nos processus d'apprentissage et de communication, tout en renforçant d'autres aspects essentiels du programme axé sur l'éthique, la conformité et la prévention de la fraude en vue de prévenir les actes répréhensibles et de promouvoir une culture fondée sur l'éthique au sein de l'IRC. Pour atteindre ces objectifs, nous devons trouver des solutions plus efficaces pour continuer à renforcer les liens avec nos donateurs et développer une collaboration mutuellement bénéfique avec nos collègues.

Voici quelques objectifs clés :

Programme d'éthique et de conformité

- ▶ Tirer parti des enseignements issus des enquêtes et des conseils stratégiques fournis par l'ECU pour atténuer davantage les risques de fraude et d'atteinte à la sauvegarde dans l'ensemble de l'organisation.
- ▶ Diriger le Groupe de travail sur la conformité de l'IRC et collaborer afin d'identifier et de gérer les risques de non-conformité au sein de l'IRC.

L'IRC Way

- ▶ Actualiser le code de conduite *l'IRC Way : nos normes de conduite professionnelle* et le traduire en 18 langues (cette version a été actualisée avant la publication de ce rapport).
- ▶ Publier une version mise à jour de la formation à l'IRC Way en partenariat avec le département P&C et la proposer à l'ensemble du personnel. L'objectif de la formation est de renforcer les normes de *l'IRC Way* quant aux attentes en matière d'intégrité, d'éthique et de respect des normes professionnelles les plus strictes pour le personnel.
- ▶ Collaborer avec le département P&C afin de planifier des communications régulières relatives à l'IRC Way et d'offrir au personnel différentes options de formation.

Sensibilisation à la fraude et prévention

- ▶ Publier et proposer une nouvelle formation obligatoire sur la prévention de la fraude et de la corruption, intitulée *Sensibilisation à la fraude : détection des signaux d'alerte*.
- ▶ Continuer d'évaluer et de gérer le risque de fraude en collaborant avec les parties prenantes internes, en particulier le Groupe de travail sur la conformité et les coordinateurs et coordinatrices de la conformité de l'IRC.
- ▶ Tester un questionnaire d'auto-évaluation des contrôles internes pour certains programmes pays.

Enquêtes

- ▶ Réduire le nombre de dossiers anciens à 10 % ou moins du total des dossiers.
- ▶ Accélérer les délais de clôture des enquêtes hautement prioritaires.
- ▶ Améliorer les mécanismes de suivi et de reporting afin de surveiller les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de gestion convenues.
- ▶ Maintenir des procédures accélérées de divulgation et de rapports aux donateurs afin de garantir la transparence et la responsabilité en temps opportun.

L'ECU s'engage à améliorer continuellement son programme d'éthique et de conformité dans l'intérêt des clients et clientes, du personnel, des partenaires et des donateurs de l'IRC. Veuillez adresser toute question au sujet de ce rapport à Integrity@rescue.org.

L'International Rescue Committee (IRC) aide les personnes affectées par des crises humanitaires à survivre, à récupérer et à reconstruire leur vie. En 1933, Albert Einstein et un petit groupe d'humanitaires ont créé ce qui allait devenir l'International Rescue Committee. Aujourd'hui, nous avons un impact durable en fournissant des soins de santé, en aidant les enfants à apprendre, et en incitant les individus et les communautés à devenir autonomes, avec une attention particulière aux besoins uniques des femmes et des jeunes filles. Nous intervenons dans plus de 40 pays touchés par des crises pour fournir des services de réinstallation, d'asile et d'intégration dans des communautés à travers les États-Unis et l'Europe.

© International Rescue Committee

International Rescue Committee

122 East 42ND Street
New York, NY 10168-1289
États-Unis

Integrity@Rescue.org

